



LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE

Sports de nature, une opportunité pour les territoires ruraux

NOVEMBRE 2015 - N°111

L'ANDES dont la vocation est de représenter et accompagner les élus locaux en charge du sport, s'est dotée d'une commission « Sport Ruralité et Montagne ». Lieu d'échanges et de débats sur les politiques sportives, elle a notamment présenté au Sénat une synthèse intitulée « Le sport dans les communes rurales et de montagne : constats, enjeux et perspectives ».

Ce travail a permis de souligner que les territoires ruraux s'imposent comme des espaces attractifs après des années de désertification. Les communes rurales représentent environ 82 % du territoire national et 24,5 % de la population française. Ces espaces, de par leurs atouts naturels constituent des supports propices au développement et à la pratique des sports de nature, en concordance avec les nouvelles aspirations des pratiquants en matière de loisirs, de santé et de bien-être.

D'après le recensement des équipements sportifs, plus de 57 % des sites et espaces de sports de nature se situent dans les territoires ruraux. Le développement d'une offre sportive de qualité permet d'attirer et de maintenir les populations sur les territoires, faisant ainsi partie intégrante des politiques d'accueil. Face à ces constats, l'ANDES s'efforce de faire valoir les territoires

ruraux et leurs spécificités dans les politiques publiques du sport à travers l'établissement des règlements fédéraux, des normes et du soutien aux équipements sportifs entre autres.

LE POINT DE VUE



Marc Sanchez

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ÉLUS DU
SPORT (ANDES), CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL DE L'ARIÈGE ET
MAIRE DE LAVELANET

Sources de développement économique et touristique, les sports de nature constituent un défi pour les territoires ruraux.

L'intérêt pour l'ANDES de s'appuyer sur l'expertise du réseau national des sports de nature et du PRNSN est de renforcer son soutien au développe-

ment d'un sport de proximité et accessible à tous, véritable service public dans les territoires ruraux. Cette collaboration apporte aux décideurs locaux l'aide à la décision nécessaire au développement de leurs territoires ruraux par le sport. Cette aide porte sur le recensement des Espaces Sites et Itinéraires (ESI), la formation, l'observation de l'emploi des éducateurs, l'expertise technique pour l'aménagement, la conduite de diagnostics territoriaux, l'identification des outils de pérennisation de l'accès aux ESI, le montage de projets éducatifs...

Mais à l'aube de grands bouleversements des inquiétudes se posent. Si je me réjouis que la loi NOTRe entérine sur le plan législatif le partage de la compétence sport entre les différents niveaux de collectivités territoriales, il était important de définir le « qui fait quoi ». Les nouveaux transferts de compétences obligatoires aux collectivités et la baisse générale des moyens publics font craindre que le sport, compétence optionnelle, ne devienne une variable d'ajustement.

C'est la raison pour laquelle tous les acteurs du sport doivent se mobiliser pour défendre et valoriser cette noble cause qu'est l'activité sportive au service de l'animation et de l'attractivité de nos territoires. ●

Comment les sports de nature peuvent-ils participer à l'aménagement des nouvelles ruralités ?

L'urbanisation des territoires ruraux à l'œuvre depuis une vingtaine d'années et la réforme territoriale en cours transforment les campagnes. Les sports de nature ont, plus que jamais, un rôle à jouer dans l'aménagement du territoire rural. C'est pourquoi les acteurs des sports de nature doivent travailler à la prise en compte de ce secteur dans les stratégies des territoires. D'ores et déjà, des communes, des EPCI, des départements, des massifs, ont initié des démarches innovantes qui intègrent les sports de nature dans leur stratégie de développement.

Une campagne plurielle

L'état des lieux des campagnes françaises, réalisé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), en amont du Comité interministériel des ruralités, donne à voir « des campagnes aux dynamiques contrastées, sous plus ou moins grande influence urbaine ». En résulte « une homogénéisation culturelle que l'on constate au travers des modes de vie et de consommation ainsi que des attentes des citoyens en matière de mobilité, de services, etc.¹ ». Parallèlement certains territoires ruraux sont devenus des destinations touristique et sportive.

Le CGET identifie trois grands profils d'espaces ruraux.

« Les **campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées** connaissent une forte croissance de leur population (16,6 millions d'habitants) et un développement important de leur économie présentielle grâce au dynamisme des villes qui les animent.

Les **campagnes agricoles et industrielles** se situent en périphérie plus lointaine des pôles urbains, plutôt dans la partie nord du pays. Les populations (5,6 millions d'habitants) y ont des ni-

veaux de qualification faibles, et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

Les **campagnes vieillies à très faible densité** (5,2 millions d'habitants), surtout localisées dans le centre et le sud du pays, connaissent un brassage de populations. Leur vieillissement est important ; le niveau de revenu et l'accessibilité aux services courants s'avèrent très en dessous de la moyenne française. »

Renforcer l'offre de sports de nature dans les campagnes, pourquoi ?

« Les sports de nature : une opportunité à saisir », c'est ainsi que l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) qualifie les activités sportives de nature dans son étude intitulée *Le sport dans les communes rurales et de montagne*².

En effet, « l'engouement pour les sports favorisant la détente et le bien-être semble être de plus en plus fort. Les territoires ruraux et de montagne sont des espaces opportuns pour l'accueil et

le développement d'activités de pleine nature [...] Ces activités sont génératrices de retombées économiques et par conséquent porteuses d'attractivité notamment touristique. ».

La diversité des campagnes ne permet pas de dresser un constat uniforme sur les problèmes d'accès aux Activités Physiques et Sportives (APS) en zone rurale. Néanmoins cette étude met en relief des éléments forts. Il apparaît que « plus la commune est petite et plus le nombre d'activités physiques praticables est faible et moins les pratiques sont encadrées ». L'étude pointe également la mobilité comme un facteur d'inégalité d'accès au sport dans un contexte de répartition disparate des équipements et de l'offre sportive. Il existe un fort potentiel de sites de pratiques de proximité dans les territoires ruraux. Par conséquent les sports de nature peuvent constituer un moyen d'améliorer l'accès aux APS pour le plus grand nombre dans ces territoires.

Une offre en matière de sports de nature peut également contribuer à l'atteinte d'un des objectifs que les élus en charge du sport ont identifié : « maintenir et développer une offre sportive pour les jeunes et pour répondre aux attentes des nouveaux publics ».

1. Réaménager les nouvelles ruralités / CGET. - En Bref, n° 3, juillet 2015

2. Le sport dans les communes rurales et de montagne : constats, enjeux et perspectives / ANDES, septembre 2013

AGENDA

12 novembre 2015 - Grenoble (Isère)
Observer les pratiques de la montagne et de l'alpinisme

www.ecrins-parcnational.fr

HOMMAGE

Fernand Lamy, grand homme du plein air, s'est éteint

par François Beauchard,
 directeur du CREPS Rhône-Alpes

« Les premières images que j'ai de Fernand remontent à l'époque à laquelle je pratiquais la compétition en kayak et que nous allions nous entraîner à Goumois. Fernand était le bâtisseur des chalets qui nous accueillait au-dessus du Doubs, face à la Suisse, un endroit de rêve. Après avoir largement participé à la démocratisation du canoë en adaptant les nouvelles techniques de construction des bateaux en fibre de verre, Fernand a développé une activité canoë sur différents sites. À Goumois, il y venait souvent entraîner ses équipes pour des expéditions au Canada. À cette époque, nous ne comprenions pas bien la portée de ces actions. Ce n'est qu'à partir des années 80, en étant Conseiller Technique Régional (CTR) de kayak, que j'ai mieux cerné son activité. Fernand était « la référence » des CTR, celui qui pouvait se permettre de reprendre le directeur régional et de lui expliquer pourquoi il se trompait, celui qui pouvait aussi partir neuf mois dans son temps professionnel en expédition dans le grand froid canadien... Une personnalité hors du commun, capable de « piquer des crises » de renommée mondiale, mais aussi surtout capable de faire bouger les montagnes et de lancer des expéditions, de lancer des clubs, de construire des bases... Une référence du plein air vient de nous quitter, nous pensons à lui qui nous a tant inspiré. »

Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- Densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- Diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- Densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présente

Campagnes agricoles et industrielles

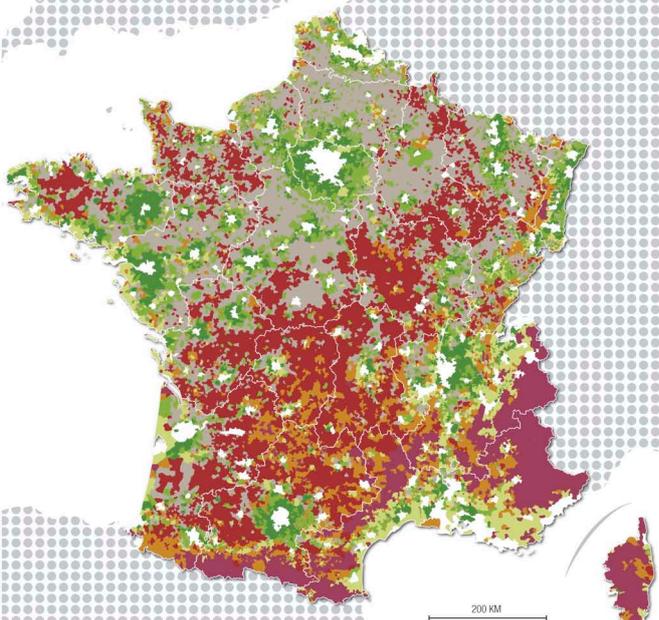
- Sous plus faible influence urbaine

Campagnes vieillies à très faible densité

- À faibles revenus, économie agricole et présente
- À faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique
- À faibles revenus, croissance résidentielle, économie présente et touristique dynamique, éloignement des services d'usage courant

En blanc sur la carte : unités urbaines regroupées plus de 10 000 emplois.

Traitement des données et conception de la typologie :
 INRA UMR 1041 CESAER / UFC-CARS UMR 6049
 THÈME /CEMAGREF DTM METAFORT, 2011 -
 D'après : IGN, INSEE, INRA UMR 1041 CESAER
 Réalisation CGE/DST / Cellule carto, 2015



Des campagnes aux dynamiques contrastées, sous plus ou moins grande influence urbaine
 Réaménager les nouvelles ruralités / CGE - En Bref, n° 3, juillet 2015

Construire une offre territoriale de sports de nature, comment ?

Pour répondre aux enjeux économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés, les territoires ruraux doivent mettre en place des démarches innovantes et intégrer le sport dans les politiques territoriales aujourd'hui en construction telles que les nouveaux [Schémas départementaux de coopération intercommunale](#), les [Pôles d'Équilibre Territorial et Rural \(PETR\)](#), les démarches LEADER, les nouveaux [Parcs naturels régionaux](#), les nouvelles compétences des métropoles et des grandes régions... Le projet de Pôle de pleine nature porté par le PETR du Pays Midi-Quercy (à découvrir en p. 4) est un exemple d'intégration des sports de nature dans la stratégie de développement d'un territoire rural. S'intégrer dans ce type de dispositif permet de mener une politique de développement maîtrisée des sports de nature innovante, et de bénéficier de fonds publics spécifiques aux territoires ruraux tels que la [dotation d'équipement des territoires ruraux](#), la subvention d'équipement du CNDS allouée à des territoires situés en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et identifiés comme carencés, le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, le Fonds européen agricole pour le développement rural dans les démarches LEADER, ou bien encore les subventions des conseils régionaux

et départementaux au sein des politiques territoriales contractuelles.

Dans ce contexte, de nouveaux modèles de structuration d'une offre territoriale de sports de nature s'installent. On mentionnera à titre d'exemples, la reconversion d'une petite station de ski ariégeoise en une destination « quatre saisons » autour d'activités sportives devenant ainsi la Station sport nature du Montcalm, et le label [Stations Sports Nature Corrèze®](#), développé par le conseil départemental de la Corrèze, maintenant mis en œuvre sur toute la région Limousin. Citons également le travail, plus récent, du Massif central sur la structuration de Pôles de pleine nature, qui vise un triple objectif : structurer des destinations « sports de nature », préserver un environnement d'exception et développer l'attractivité de populations nouvelles sur le Massif central. D'autres territoires comme le Massif du Jura s'inspirent de ces démarches.

Améliorer l'accès à la pratique des activités physiques et sportives pour tous, participer à la revitalisation des campagnes, préserver les milieux naturels... les motivations ne manquent pas, c'est le moment de coopérer ! ●

EN SAVOIR PLUS



[Contacter le PRNSN](#)



[Consulter l'article Appel à projets Pôle de pleine nature du Massif central](#)

ACTUALITÉ

Nature and Sports Euro'Meet 2015, la suite

La 3^e édition de la conférence des acteurs européens des sports de nature s'est tenue à Newcastle (Irlande du Nord) du 29 septembre au 2 octobre dernier. Quinze pays d'Europe étaient représentés par environ 200 participants.

Les recommandations issues des travaux des conférenciers seront présentées à Bruxelles en décembre 2015, puis diffusées. L'édition 2017 aura lieu à La Seu d'Urgell en Espagne.

www.nature-sports.eu

ACTUALITÉ

Surf et escalade seront aux Jeux de Tokyo 2020

Le surf et l'escalade font partie des cinq derniers sports intégrés par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Tokyo 2020. D'après l'[article paru sur le site web du Monde](#) « le surf [...] a convaincu les organisateurs de Tokyo 2020 en mettant en avant son « sex appeal » et la possibilité d'organiser les épreuves sur des vagues artificielles [...] L'escalade, de son côté, a fait prévaloir son image de sport nature et écologique. »

AGENDA

17 - 18 novembre 2015,
Colmar (Haut-Rhin)

8^{es} rencontres nationales de l'emploi sportif et de loisirs

Table ronde *Sport, Environnement, Tourisme : intérêts partagés dans les sports de nature* (mardi 17 novembre, 9h45 - 11h00)

www.sportsdenature.gouv.fr

AGENDA

17 - 19 novembre 2015, Paris
Salon des maires

Une série de conférences est dédiée à la thématique : Sports, loisirs, tourisme & culture.

www.salondesmaires.com

L'EXPÉRIENCE

Structuration du pôle de pleine nature Gorges de l'Aveyron

-  STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Midi-Quercy
-  ENJEU
Développement des territoires par les sports de nature
-  ÉCHELLE TERRITORIALE
Locale

Grâce au travail engagé en janvier dernier par le PETR du Pays Midi-Quercy, en partenariat étroit avec les collectivités locales, les prestataires et les fédérations sportives, les Gorges de l'Aveyron ont été retenues pour devenir un Pôle de Pleine Nature (PPN) du Massif central.

En mars 2015, le PETR du Pays Midi-Quercy a répondu à l'appel à projets PPN du Massif central, dont l'objectif est le renforcement de l'attractivité du territoire Massif central à travers la structuration et la qualification de la filière des sports de nature. Il s'agira donc de structurer - dans une logique de mutualisation entre les intercommunalités, les communes et le PETR - les différentes interventions dans la gestion, l'entretien et la pérennisation des espaces, sites et itinéraires. Cette mutualisation territoriale s'opère en application des dispositions prévues dans la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation

des métropoles. Cet appel à projets constitue pour ce territoire l'occasion d'expérimenter le déploiement d'un service « Accueil, information, communication » à vocation intercommunale et dédié aux sports de nature au niveau de l'Office de tourisme centralisateur. Il permet de poursuivre le travail d'optimisation des effets positifs des sports de nature sur le territoire, des points de vue économique et social, tout en créant une destination écotouristique qui intègre les sports de nature située à moins d'une heure de la métropole toulousaine.

Qualité de vie, attractivité et vitalité du territoire seront les grands enjeux de ce plan en développant l'emploi, le lien entre les populations et le capital « santé » des usagers. ●

EN SAVOIR PLUS

 [Consulter le détail de cette expérience](#)



ENOS EXPERIENCES

 [Découvrez toutes les expériences du réseau européen des sports de nature](#)

LE TÉMOIGNAGE

Pouvez-vous retracer les grandes lignes de l'intégration des sports de nature dans votre stratégie territoriale ?

Notre implication, dans la structuration des sports de nature, a commencé avec la troisième génération de la démarche LEADER dans laquelle nous avons mené une coopération sur la mise en réseau d'hébergements de groupes autour des sports de nature dans les Gorges de l'Aveyron. Nous avons déjà une approche multiactivité tournée vers la rivière Aveyron. En parallèle, notre territoire a été sélectionné lors de la première vague de Pôle d'Excellence Rurale (PER) en 2007. Notre PER, mené en coopération avec les territoires voisins et riverains de la rivière Aveyron, portait sur la structuration de l'offre nautique autour de la rivière et a permis de financer des investissements plus lourds.

La coopération LEADER avec d'autres territoires a été un élément déclencheur de notre réflexion ; mais il a été nécessaire de nous recentrer sur notre territoire, le Pays Midi-Quercy. Nous étions conscients des enjeux et des questions liées aux sports de nature pour le développement économique et social de notre territoire. Nous avons besoin d'une stratégie de développement dédiée à cette thématique. Les élus ont décidé en 2012 de porter un schéma de développement durable des



Marianne Busser

CHARGÉE DE MISSION LEADER/
TOURISME AU PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL (PETR)
DU PAYS MIDI-QUERCY

activités nautiques et aquatiques sur la rivière Aveyron. Ce schéma a permis de renforcer la sensibilisation des élus face aux enjeux de développement de la filière, d'instituer une gouvernance locale liée à ce sujet et de construire une feuille de route à six ans.

L'opportunité offerte par l'appel à projets *Pôle de pleine nature Massif central* a été saisie par les élus du territoire qui ont vu dans ce cadre financier et technique la possibilité d'amplifier et d'optimiser les actions menées sur la filière, en élargissant le champ à d'autres activités.

Qu'entendez-vous par « service aux publics » dans votre stratégie de développement des loisirs sportifs de nature ?

La particularité du PETR du Pays Midi-Quercy réside dans le fait que nous

sommes un territoire rural proche d'une agglomération (Montauban) et d'une métropole (Toulouse). Notre territoire est devenu l'espace de pratique privilégié des urbains sur des temps très courts, à la journée voire sur deux jours. Cette typologie de publics excursionnistes soulève des problèmes tels que les conflits d'usage, le respect des propriétés privées et des habitants, de l'environnement naturel et patrimonial. Les grands enjeux du Pôle de pleine nature Gorges de l'Aveyron sont donc de sensibiliser les urbains à une pratique plus respectueuse du territoire, de ses habitants et de son patrimoine, et de développer une offre adaptée au public urbain plus axée sur l'écotourisme, tout en offrant aux habitants un accès privilégié aux sports de nature. L'objectif est bien de poursuivre un développement économique du territoire par les sports de nature, tout en considérant des enjeux sociétaux de lien social, de bien vivre et de santé.

Par conséquent, il est essentiel d'intégrer les populations locales dans la stratégie du Pôle de pleine nature Gorges de l'Aveyron. Nous souhaitons mettre en cohérence des politiques publiques que l'on mène avec les actions du Pôle de pleine nature. Par exemple, nous animons un Plan local insertion emploi qui permettra de mobiliser des publics éloignés de l'emploi dans les actions du Pôle de pleine nature. Nous mènerons aussi un travail spécifique pour développer une offre éducative en direction des jeunes du territoire en lien avec la compétence enfance/jeunesse des intercommunalités. Par ailleurs, nous avons lancé un groupe de travail avec l'inspection d'académie et la DDCSPP pour monter des cycles d'apprentissage dédiés aux sports de nature à partir d'un « référentiel qualité ». ●

EN SAVOIR PLUS



[PETR du Pays Midi-Quercy](#)



ACTUALITÉ

Un cadre de formation commun pour les professionnels du VTT à travers l'Europe ?

L'association européenne des professionnels du VTT (EO-MTBIg pour European Organisation of Mountain Bike Instructor-Guides) s'est réunie en octobre dernier lors de la journée des réseaux organisée en amont de la conférence Nature and Sports Euro'Meet. La France est représentée au sein de cette association par le MCF (syndicat des Moniteurs Cyclistes Français). Les professionnels de l'encadrement du VTT constatent que la profession manque de reconnaissance et de garantie de qualité dans une large majorité de pays. Pour y remédier ils proposent la création d'un cadre commun de formation dont l'objectif est qu'à terme, il soit reconnu par l'Union européenne. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé (ce mois-ci en Allemagne) pour travailler à la définition de ce dispositif. Le PRNSN est missionné pour accompagner techniquement ce projet.

eo-mtbing.eu

ACTUALITÉ

Les sports de nature en milieu littoral

Le Groupe Ressources Littoral (GRL) s'est réuni du 5 au 8 octobre 2015 à Brest. Vingt-neuf référents « sports de nature » littoraux étaient présents. Un premier temps de travail avec les référents de quatre départements d'outre-mer a permis d'évoquer les sujets spécifiques à ces territoires. Du 6 au 8 octobre, les temps de travail du GRL ont alterné avec la participation aux travaux du 3^e Colloque national des aires marines protégées. Organisé tous les trois ans par l'Agence des aires marines protégées et l'Union internationale pour la conservation de la nature, ce colloque a permis de faire un bilan à mi-parcours de la Stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées (2009-2011). Les travaux ont créé des liens entre les référents « sports de nature », les gestionnaires d'aires marines protégées et les services de l'État, ce qui facilitera le travail concerté déjà engagé sur le terrain.

www.sportsdenature.gouv.fr



KIOSQUE

IMBA Europe survey

L'IMBA Europe (branche européenne de l'association internationale de VTT) a mené une enquête auprès des vétérinaires afin de mieux connaître leurs pratiques, leurs consommations et leurs engagements pour soutenir les associations de défense du VTT durable. Les résultats sont disponibles sur le site web de l'association.

imba.europe.com

AGENDA

13 novembre - Chamonix (Savoie)
4^{es} Rencontres du Nordique

cndn.fr

AGENDA

19 novembre 2015 - INSEP, Paris
Assises du sport et du développement durable

www.developpement-durable.gouv.fr

Appel à projets 2016 Sport et santé en milieu rural

La Fondation de France s'engage en faveur du « sport pour tous ». Le programme Sport et santé en milieu rural soutient les projets permettant la pratique régulière d'une activité physique et sportive en milieu rural.

Date limite de réception des dossiers le 10 février 2016

www.fondationdefrance.org

